



VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil municipal du 21 juin 2021

PROJET DE DELIBERATION

**« Approbation des comptes 2020 de la Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC) »**

Vu les comptes annuels 2020 de la Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC),

vu le rapport de la société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA, chargée de la vérification des comptes de l'exercice 2020, du 11 mars 2021,

vu le rapport de la commission Finances, administration et économie du 17 juin 2021,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

**DECIDE**

par x oui, x non et x abstentions,

1. D'approuver les comptes 2020 de la Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC), tels que présentés dans le rapport joint à la présente daté du 11 mars 2021, établi par la société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA, 26, Rue de la Corratierie, 1211 Genève.
2. De donner décharge au Conseil de la Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC), de la gestion de ses comptes 2020, avec remerciements pour le dévouement qu'il apporte à ses fonctions.